



# FLASH PNC

## #211

10 novembre 2018



## Allons-nous donner plus de 800 jours ?

Des bruits persistants nous font supposer que l'avenant 4 est sur le point d'être signé avec quelques précisions mais **sans aucune modification du chapitre E-learning !**

### Le RTC aujourd'hui :

- Jour 1 : 1 AJR (4 UHV) prise en compte dans les heures supplémentaires, 2 indemnités repas et 1 montée terrain.
- Jour 2 : 1 AJR (4 UHV) prise en compte dans les heures supplémentaires, 2 indemnités repas (et 1 montée terrain pour les PNC PARIS)
- Jour 3 : 1 AJR (4 UHV) prise en compte dans les heures supplémentaires, 1 indemnité repas (et 1 montée terrain pour les PNC PARIS)

### Le RTC demain :

- Jour 1 : 1 journée de E-learning positionnée à posteriori (**sur un OFF** ou une RPL non déclenchée), **pas de montée terrain ni d'indemnité repas. Rémunérée 5 UHV sous forme de prime, non prise en compte dans les heures supplémentaires.**
- Jour 2 : 1 AJR (4 UHV) prise en compte dans les heures supplémentaires, 2 indemnités repas (et 1 montée terrain pour les PNC PARIS)
- Jour 3 : 1 AJR (4 UHV) prise en compte dans les heures supplémentaires, 1 indemnité repas (et 1 montée terrain pour les PNC PARIS)

Donc nous donnerions une journée OFF (**multiplié par le nombre de PNC, cela représente plus de 800 jours par an**) pour perdre 2 indemnités repas et 1 montée terrain pour certains... Contre une prime de 5 UHV, soit 1 UHV de plus (équivalent à 0 pour des PNC qui seraient en heures supplémentaires) !

**Cela reviendra à faire une journée de RTC sur un jour OFF gratuitement !**

**LA DIRECTION NE MANQUERA PAS DE NOUS FAIRE VOLER SUR LA JOURNÉE DE RTC LIBÉRÉE ! LES RYTHMES NE SONT-ILS PAS ASSEZ INTENSES ?**

L'avenant 4 devait être un simple réajustement des mesures communes aux PNT mais la Direction tente de passer en force en incluant le E-learning. C'est inacceptable ! **De plus, elle a le couteau sous la gorge. Les RTC 2019 sont montés avec une journée de E-learning ! La Direction a besoin de cet accord !**

**L'UNAC refuse de brader cette journée** et demande à ses partenaires de s'unir à nous pour faire modifier le chapitre E-learning et obtenir un accord décent !



**Adhères en ligne !**

<http://www.unac.asso.fr/informations-adherent/>

